

## **DÉCISION DU MAIRE**

D.M. N°2023-125

### **Travaux de remplacement du SSI et de l'éclairage du complexe du Prieuré à Jallais**

Le maire de la commune de Beaupréau-en-Mauges,

VU la délibération n° 20-05-08 du 25 mai 2020 par laquelle le conseil municipal a donné des délégations de pouvoir au maire, et dans son alinéa n°4 «de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite de 750 000 € HT par marché ou par accord-cadre » ;

Considérant la nécessité de remplacer le système de sécurité incendie et les éclairages de sécurité du complexe sportif du Prieuré situé sur la commune déléguée de Jallais,

Considérant que le cabinet BATEL, maître d'œuvre en charge du dossier, a été chargé d'élaborer le projet, de préparer les pièces nécessaires à la consultation des entreprises et d'assurer le suivi des travaux, ces derniers étant estimés à 239 000€ HT,

Qu'il convient en conséquence de lancer une consultation en procédure adaptée afin de choisir les entreprises chargées des travaux.

### **DECIDE**

**ARTICLE 1** – De lancer une consultation en procédure adaptée pour les travaux de remplacement du SSI et de l'éclairage de sécurité du complexe du Prieuré à Jallais, dont le montant est estimé à 239 000 € HT.

**ARTICLE 2** – De signer les marchés avec les entreprises proposées par la Commission d'Achats en Procédure Adaptée, les avenants et tout autre document relatif à ce dossier.

**ARTICLE 3** – Précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget.

**ARTICLE 4** - Monsieur le directeur général des services et Monsieur le receveur municipal sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du conseil municipal au cours de sa prochaine séance.

Ampliation sera adressée à Monsieur le sous-préfet de CHOLET.

Fait à Beaupréau-en-Mauges, le 17 mars 2023  
Franck AUBIN,  
Maire de Beaupréau-en-Mauges

